

En lisant le fascicule n° 36, nous constatons une attitude analogue relativement à la fabrique de papier journal de Virginie dont j'ai parlé tantôt. Ma question se trouve à la page 4:

La première question que je voudrais poser à M. Horner ou à M. MacDonald est celle-ci: avant de signer cette entente, a-t-on étudié les répercussions à long terme qui en résulteraient pour les ventes de papier-journal canadien aux États-Unis; a-t-on même songé à étudier cette question?

**M. MacDonald** répondit:

Il est naturel que l'on se pose ces questions, monsieur Crosbie, mais je pense que le point fondamental qu'il vous faut comprendre, comme nous l'avons fait, est que, quoi que nous disions, la *Washington Post* et la *Dow Jones* vont construire cette fabrique en Virginie.

Voilà quelle fut sa réponse. Puis, M. Summer a dit, comme on peut le lire à la page 36:5:

Vous pourriez donc dire qu'étant donné l'accroissement de la concurrence, cette nouvelle fabrique va concurrencer les fournisseurs de papier journal canadien.

La SEE admet que cette nouvelle fabrique va concurrencer notre papier journal. La compagnie Consolidated Bathurst, qui est venue débattre la question avec eux, a eu droit au même boniment, à la même réponse évasive et à la même sornette que nous tous: «si nous ne le faisons pas, quelqu'un d'autre le fera».

**M. Paproski:** Et Lalonde se contente de rire.

**M. Crosbie:** Cela ne me fait rien. J'aime bien voir rire le ministre. On lui voit d'habitude un visage un peu plus sévère. J'aime bien le voir se payer une pinte de bon sang quand nos emplois et l'avenir de notre industrie s'en vont à vau-l'eau. Les indications montrent amplement, monsieur l'Orateur, que la SEE distribue des milliards de notre argent et de notre crédit en se fichant royalement de notre avenir à long terme. Elle ne se demande jamais si son action à l'étranger n'entraînera pas une concurrence à l'intérieur du Canada. Vous vous imaginez ce qui se produirait si les gens de l'industrie des pâtes et papiers et de l'industrie minière finissaient par saisir le sens de tout cela? Ils monteraient à l'assaut des magnifiques bureaux de la SEE, de ces tours de verre qu'occupe le ministre, de ce majestueux et bel immeuble, d'esthétique futuriste. Les ascenseurs sont de verre, de sorte que vous pouvez voir qui vous suit, et vous esquiver par une autre porte. Du moins, j'imagine que c'est ce qui explique tout ce verre, monsieur l'Orateur.

Pas étonnant alors que nous propositions ces amendements. Ce qui étonne, c'est qu'ils ne soient pas plus rigoureux.

Un autre point qu'a fait ressortir notre chef c'est que nous devrions étudier chaque année, par le truchement des comités parlementaires, la façon dont la SEE s'acquitte de son mandat. Notre chef affirme qu'une revue étendue, approfondie et calme de toute l'activité de la Société pour l'expansion des exportations s'impose. Les réunions du comité jusqu'ici n'ont pas été ce qu'il y a de plus étendu, approfondi et calme. Nous avons fait pour le mieux mais nous avons été tracassés, harcelés à chaque pas par un gouvernement obstiné, à majorité écrasante, qui a tout fait pour faire adopter le bill de force par le comité. Un soir, le député de York-Simcoe (M. Stevens) a tenu 12 libéraux en échec à lui seul et a remporté la partie pour nous ce jour-là.

**Des voix:** Bravo!

**M. Crosbie:** Les ministériels essayaient de précipiter les choses. Imaginez un peu, 12 contre 1. Un seul conservateur est toujours capable de tenir tête à 12 libéraux, monsieur l'Orateur,

mais nous aimerions être juste un peu plus nombreux à la Chambre.

Notre chef a également dit dans le discours qu'il a fait à l'étape de la deuxième lecture, que nous propositions d'abaisser le plafond. La première fois qu'il s'est présenté devant le comité, le ministre a dit qu'il allait y songer. Cela tenait du miracle que le ministre de l'Industrie et du Commerce se montre disposé à être raisonnable pour une fois et cesse de s'entêter comme il le fait depuis qu'il est passé dans l'autre camp l'année dernière. Il semblait disposé à être raisonnable et à étudier nos amendements. Mais il a retrouvé toute son arrogance plus tard, car il nous a dit qu'il n'allait pas tenir compte de nos amendements, qu'il voulait faire adopter le bill à tout prix et qu'il allait imposer la clôture. Il était prêt à tout pour faire adopter son projet de loi. Je ne voudrais pas le sentir sur mes talons tout l'été, chaussé de ses bottes de cow-boy, si nous n'adoptons pas son bill. Ses bonnes dispositions ont donc disparu très rapidement. J'ignore pour quelle raison. Nous espérons qu'il va faire volte-face et appuyer nos amendements aujourd'hui.

J'aimerais citer les propos de mon ami le député de York-Simcoe. Je marche peut-être sur ses plates-bandes mais je les trouve tellement extraordinaires que j'espère qu'il en parlera, lui aussi. Ils figurent au fascicule 37 des délibérations du comité des finances, à la page 8. Le gouvernement nous propose d'augmenter considérablement les plafonds de la société, mais il faut y mettre un holà, monsieur l'Orateur. Écoutez ce que M. Stevens a dit:

Vous avez parlé d'un projet de production énergétique d'une valeur de 500 millions à 1 milliard de dollars. Y a-t-il une limite que vous ne pouvez pas dépasser?

● (1602)

La Société brasse actuellement des affaires valant dans les milliards de dollars, mais il n'y a pas de limite qu'elle ne soit prête à dépasser, que ce soit en matière de prêts ou d'autre chose, et je suis certain que le député de York-Simcoe va revenir là-dessus. C'est là une autre raison qui nous incite à proposer un contrôle plus strict de cette société, monsieur l'Orateur, car toute société de la Couronne dirigée par quelqu'un qui s'imagine qu'il n'y a pas de limite à ses dépenses doit se voir imposer une contrainte quelconque. Il me semble qu'il faut tuer dans l'œuf les illusions de cette société, afin qu'elle ne continue pas à croire qu'il n'est pas de limite qu'elle ne puisse dépasser.

J'aborde maintenant un autre point que notre chef a soulevé à l'étape de la deuxième lecture, soit le nombre d'emplois créés. Je crois que notre chef en a parlé, mais je ne retrouve pas le texte. Il a parlé notamment des mesures d'abrogation. L'un des points qu'il a soulevés et sur lesquels nous insistons est la question de savoir combien d'emplois la Société crée réellement; car, monsieur l'Orateur, dans tous ses boniments politiques, sa publicité à caractère politique et ses efforts partisans en vue d'aider le gouvernement actuel, la société prétend créer 200,000 emplois.

C'est ce qu'elle proclame dans sa publicité, qu'elle crée 200,000 emplois par année, qu'elle fait sa part pour le Canada. Cela a été mis en doute au comité par le député de Vancouver Quadra (M. Clarke) qui, j'en suis sûr, voudra poursuivre cette question. Lorsque ce dernier a demandé comment la Société faisait cette prévision, le ministre a répondu: «Eh bien, elle a toujours dit qu'il y aurait 200,000 emplois créés ou mainte-